

Marat [Olivier Conquard]

Autor(en): **Tornare, Alain-Jacques**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **44 (1994)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'il n'existe toujours pas d'étude sur ce pittoresque bourgeois d'Oron, enrichi sous la Révolution.

L'ouvrage s'achève sur l'étude des célèbres maisons de santé sous la Terreur. Ce lieu de refuge pour les condamnés fortunés illustre fort à propos le phénomène de la corruption.

O. Blanc s'est avant tout attaché à présenter une suite de biographies accablantes. Toutefois, pour certains personnages abordés ici n'existent que des indices de corruption et dans les cas avérés, il n'est pas toujours aisé de voir si l'argent de la corruption a vraiment influé sur les orientations politiques d'un Barère pour ne citer que le plus important. Ainsi ne faudrait-il pas que les études d'O. Blanc servent à son insu à renforcer la thèse dangereuse assimilant les révolutionnaires à un ramassis de gens douteux ou pourris. Le résultat inédit et novateur de ses recherches laisse le lecteur sur sa faim. La conclusion générale devrait se trouver dans la suite de cet ouvrage qui traitera de l'espionnage politique et militaire de 1792 à 1804.

Avec son index et son abondant appareil critique – trop souvent réduit dans ce type d'ouvrage – voilà un point de vue hétérodoxe, remarquablement documenté.

Alain-Jacques Tornare, Marsens

Olivier Coquard: *Marat*. Paris, Fayard, 1993, 569 p.

Le bicentenaire de la Terreur a entraîné la publication de plusieurs ouvrages sur un des personnages les plus controversés de la Révolution. A Bruxelles Charlotte Goëtz et Jacques de Cock poursuivent, dans le cadre de recherches érudites, la publication des œuvres politiques complètes de «l'Ami du Peuple», tandis que la *Nouvelle revue neuchâteloise* présente dans son 39^e numéro un «Marat en deçà de sa légende». Manquait encore une biographie récente sur cette figure complexe et insaisissable, au-delà des clichés et des récupérations politiques abusives.

Cette biographie est issue d'une thèse de doctorat qu'Olivier Coquard a soutenue à Paris I sous la direction de Michel Vovelle. Dans ce livre, le versant neuchâtelois de la vie du natif de Boudry est traité dans la partie consacrée à «L'Homme des Lumières». Des Suisses, Marat en fréquentera d'ailleurs toute sa vie: de la Grisonne Angelica Kaufmann aux Neuchâtelois Perrégaux et Ostervald, en passant par son «fidèle ami» genevois Abraham-Louis Bréguet.

Cet auteur a voulu à la fois établir un bilan des connaissances concernant Marat et engager de nouvelles enquêtes historiques sur les zones d'ombres entourant un homme des Lumières hors du commun, que la Révolution a transformé tout autant qu'il a influé sur son processus. Parce qu'il représente «une terre encore mal connue et immensément étendue de l'historiographie révolutionnaire», Marat est selon son biographe «un terrain privilégié d'expérimentation pour tester de nouvelles méthodes d'approche des phénomènes historiques» (p. 21).

Si le moment révolutionnaire représente naturellement le temps fort de la vie de ce «combattant des Lumières, sans nuances et sans merci» (p. 422), O. Coquard prend soin de nous faire découvrir sur plusieurs chapitres un Marat électrothérapeute «théoricien tout à fait nuancé», «authentique savant des Lumières» et «représentant caractéristique des médecins des Lumières» (p. 120–121 et 156). Cette lecture pourra d'ailleurs être complétée par celle des Actes du colloque «Marat homme de science?» parus simultanément et auquel a pris part O. Coquard.

Dans ce premier livre, O. Coquard a moins tenté d'arracher à tout prix Marat à la légende noire qui l'entoure que de retrouver la trace du véritable Marat à travers

celle-ci. Dominante jusqu'aux années 1980, elle présenta un «raté aigri» et dément devenu révolutionnaire maudit, «dictateur monstrueux» assoiffé de sang, à la fois envieux, mesquin, falsificateur et pour couronner le tout «agent de l'aristocratie, de l'Angleterre, de la faction orléaniste, lâche, démagogue et calomniateur» (p. 269). L'auteur démontre «que la thèse faisant de Marat un homme ruiné et déclassé en 1789» n'est pas fondée. De même, sans clore définitivement le débat, l'auteur est réservé quant à savoir si Marat a bénéficié «des financements occultes des Anglais, des émigrés ou des Orléanistes» (p. 300). Moins par prudence que «parce qu'une réhabilitation ne constitue plus aujourd'hui un objectif d'historien», l'auteur a préféré «expliquer plutôt que justifier» (p. 421). C'est pourquoi son œuvre ne s'inscrit pas dans la lignée de ceux qui, à l'instar d'un Louis Blanc, n'ont vu en Marat qu'un patriote martyr, sentinelle lucide et prophète de la Révolution. Dans un passage qui ne manquera pas de relancer le débat à ce sujet, O. Coquard persiste à voir dans ce «Cassandre et souffre-douleur de la Révolution» (p. 274), un «malade mental», paranoïque et mégalomane, victime «d'une forme de pathologie mentale assimilable à la schizophrénie dont la gestion étonnante par l'écriture et la publication constitue l'une des particularités de Marat» (p. 272-273).

Si Marat n'a joué «aucun rôle officiel» lors du 10 août (p. 333 et 354), on aurait aimé du point de vue suisse un paragraphe plus important sur son degré de responsabilité dans les journées de septembre 1793, qui virent le massacre des officiers suisses encore prisonniers. En conclusion, O. Coquard estime qu'au moment de son assassinat «son rôle était devenu négligeable» (p. 425).

Muni d'un appareil critique, d'une bibliographie et d'un index considérables, cette biographie généralement nuancée en dépit de la démesure du sujet traité synthétise nos connaissances sur celui que Chateaubriand nommait «l'embryon suisse» Marat.

Alain-Jacques Tornare, Marsens

André Chervel: L'enseignement du français à l'école primaire. Tome 1: 1791-1879. Textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours. Paris, INRP/Economica, 1992, 368 p.

Au XIX^e siècle, l'instruction élémentaire s'affermir. On la veut pour tous et, peu à peu, l'obligation scolaire s'impose. L'Etat y a intérêt. Il entend mettre la main, par l'intermédiaire des lois et règlements, donc des textes officiels qui font l'objet de ce volume, sur l'ensemble du système éducatif. L'instruction est un pouvoir. Elle procède de la société. Mais elle la façonne aussi.

On le voit en 1808 quand un décret fonde l'Université impériale. L'école, dans l'esprit du législateur, a pour mission d'affermir dans leur situation les classes de la population. L'inférieure, qui ne fréquente que l'école primaire, ne doit dépasser un certain niveau culturel. Pas question de l'ouvrir au latin ou à un français littéraire. Les éléments – lire, écrire, compter, et bien sûr s'initier à la religion – doivent suffire.

Le monopole d'Etat, en ce qui concerne le primaire, ne se concrétise que lentement. Napoléon I^{er}, pour qu'il soit assuré, s'en remet aux institutions privées, celles, en particulier, des Frères de la doctrine chrétienne. Quant à l'instituteur du secteur public il dépend, non seulement du recteur et du préfet, mais aussi de l'évêque, donc de l'Eglise. La loi Falloux de 1850 renforce l'influence du curé sur l'école. Il enseigne le catéchisme en patois, et le français, avant les lois de Jules Ferry, ne peut être imposé.